

La couronne de sainte Anne sera l'offrande des mères de famille et celle de la sainte Vierge l'offrande des jeunes filles.

Des comités de Dames et de Demoiselles seront formés prochainement pour organiser la recette des offrandes particulières à recueillir dans les paroisses.

On recevra avec reconnaissance les bijoux que les Dames et Demoiselles voudraient offrir pour orner les deux couronnes.

Les personnes qui donneront au moins 25 cents pour les couronnes seront par là même affiliées à l'OEuvre des Messes qu'on célébrera à perpétuité (deux messes chaque mois) dans le sanctuaire de Beaupré et auront part aux prières publiques dites chaque jour dans la même église, en faveur des bienfaiteurs et de toute personne recommandée.

L'époque du couronnement sera annoncée ultérieurement.

*Diocèse de Saint-Boniface (M).*—Une jeune indienne de la tribu des Sioux ayant fait sa profession religieuse dans la cathédrale de Saint-Boniface, M. l'abbé G. Dugas a adressé à ce sujet la lettre suivante à Mgr des Trois-Rivières :

} Archevêché de St-Boniface,  
31 mai 1887.

Monseigneur,

Nous avons été témoins ce matin d'un spectacle qui aurait profondément touché votre Grandeur s'il lui eût été donné d'y assister. Une jeune indienne de la tribu des Sioux y faisait sa profession religieuse et devenait membre de la Communauté des Sœurs Grises.

Recueillie dans la prairie par les missionnaires, lorsqu'elle était toute jeune enfant, elle fut confiée aux soins des Révérendes Sœurs qui l'élevèrent dans leur orphelinat. Elle suivit les classes du pensionnat pendant plusieurs années, et comme elle était très intelligente elle reçut une éducation assez complète, écrivant et parlant parfaitement l'anglais et le français. L'habileté qu'elle sut acquérir dans les différents travaux à l'aiguille lui ont permis depuis lors de rendre de très utiles services à la maison.

Il y a deux ans elle sollicita son entrée au noviciat et comme les Révérendes Sœurs n'avaient jamais rien remarqué dans son caractère d'incompatible avec la vie religieuse elle obtint facilement son admission.

Sa vieille mère, qui demeure elle aussi au Couvent, n'avait jamais révé pareil honneur pour sa fille.

Hier matin, dernier jour du mois de Marie, Sœur Nébraska prononçait ses vœux solennels à la Cathédrale en présence d'une assistance nombreuse accourue pour être témoin de ce beau spectacle.

Au moment de la communion la nouvelle religieuse recevait la sainte communion avec sa vieille mère, qui ne se possédait pas de joie,